

Repères pour limiter les risques de chute à domicile

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Vigilances d'environnement ; aucun apprentissage de relevage ni geste de transfert.

Les points à préparer

1. Demander à la personne quelles circulations lui posent problème et respecter ses habitudes.
2. Regarder si des obstacles, câbles ou objets encombrent les passages.
3. Vérifier l'éclairage et l'accès aux interrupteurs, notamment sur les trajets habituels.
4. Faire évaluer les appuis, les équipements et les difficultés par un professionnel compétent.
5. Ne pas installer un matériel de transfert ni improviser un portage sans conseil et apprentissage adaptés.
6. En cas de chute avec blessure possible ou de situation inquiétante, demander l'aide des secours et suivre leurs consignes.
7. Prévoir comment appeler de l'aide sans imposer une surveillance contraire aux choix de la personne.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/preserver-son-autonomie-et-sa-sante/prevenir-les-chutes>

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33954>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.